

# Varsovie adresse un bras d'honneur à l'Europe

Union européenne La réforme mettant à mal la séparation des pouvoirs dans le pays a été adoptée par le Sénat.

Les mises en garde de la Commission européenne seront restées sans effet. Le projet de réforme de la Cour suprême polonaise présenté par le Parti droit et justice (PiS) au pouvoir a été adopté tôt samedi matin au Sénat. Et le gouvernement polonais campe fermement sur ses positions, malgré les critiques venues de l'étranger l'accusant de vouloir remettre en cause l'indépendance de la justice.

Ce texte, qui doit encore être promulgué par le président Andrzej Duda, allié du PiS, prévoit la mise à la retraite et le remplacement des juges de la Cour suprême, à l'exception de ceux choisis par une commission judiciaire désignée par le Parlement. Le projet, qui place la justice sous le contrôle politique du gouvernement, a soulevé l'indignation des magistrats, des mouvements de défense des droits de l'homme et de l'opposition, pour qui cette réforme n'est rien d'autre qu'un coup d'Etat larvé.

## La Commission est mal prise

Mercredi, la Commission européenne avait pourtant menacé Varsovie de sanctions, en lui donnant une semaine pour renoncer à la réforme de la Cour suprême, qui se prononce notamment sur la validité des élections. L'exécutif européen a notamment brandi la menace du déclenchement de l'article 7 des traités, qui pourrait aboutir à la suspension de

certains droits dont dispose la Pologne en tant qu'Etat membre de l'UE.

Mais cette "bombe atomique" risque fort de ressembler à un pétard mouillé dans la mesure où elle doit faire l'unanimité parmi les autres Etats membres. Or, le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, dont le pays est régulièrement en délicatesse avec l'Etat de droit, a d'ores et déjà promis son soutien à Varsovie en dénonçant une "offensive inquisitrice contre la Pologne".

Depuis la victoire du PiS aux élections législatives de 2015, le parquet a été placé sous contrôle direct du gouvernement et les capacités de la Cour constitutionnelle à rejeter un projet de loi ont été limitées. La Commission européenne avait donc entamé en janvier une procédure de surveillance du respect de l'Etat de droit en Pologne.

Parlant d'ingérences dans ses affaires intérieures, le gouvernement polonais a jugé ces démarches inacceptables, en jouant sur l'habituelle fibre populiste et nationaliste. "Nous ne céderons pas à la pression. Nous ne nous laisserons pas intimider par les défenseurs polonais et étrangers des intérêts de l'élite", a promis la Première ministre, Beata Szydlo, dans d'une allocution télévisée.

## Pressions internationales et manifestations

Outre l'Union européenne, les Etats-Unis ont demandé vendredi à Varsovie "de respecter les principes d'indépendance de la justice et de séparation des pou-

voirs", une demande que le ministère polonais des Affaires étrangères a accueilli avec "surprise".

"Ceux qui montrent si peu de respect pour l'Etat de droit s'exposent à l'isolement politique", a averti de son côté le ministre allemand de la Justice, Heiko Maas, dans les colonnes du "Bild".

Le président Duda dispose de 21 jours pour se prononcer sur le texte. Il peut soit l'approuver et lui donner force de loi, soit opposer son veto ou encore solliciter l'avis de la Cour constitutionnelle. Le chef de l'Etat, a déclaré samedi sa porte-parole, estime que le projet de loi comporte des incohérences, sans que l'on sache quelle attitude il pourrait adopter.

De vastes manifestations ont eu lieu dans le pays ces derniers jours et se sont poursuivies ce week-end dans plusieurs dizaines de villes, dont Varsovie, Cracovie ou encore Poznan. Samedi, l'ancien président polonais et dirigeant du mouvement Solidarnosc, Lech Walesa, a rejoint la

**Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, a d'ores et déjà promis son soutien à Varsovie.**

foule qui protestait dans les rues de Gdansk. Dans la capitale, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées devant la villa de Jaroslaw Kaczynski, président du PiS, qui n'a aucune fonction gouvernementale, ce qui ne l'empêche pas d'être le véritable leader du pays.

Selon un sondage réalisé pour la chaîne privée TVN, 55 % des Polonais estiment que le président Duda ne doit pas promulguer la réforme de la Cour suprême et 29 % sont d'un avis contraire. (D'après Reuters)